



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L' AISNE

PRÉFECTURE

LAON, le 11 JUIL 2019

Cabinet du Préfet – Service des Sécurités  
*Pôle représentation de l'État ou  
Pôle prévention, police administrative et sécurité*

Affaire suivie par : A.DESSAINT  
Tél. : 03.23.21.83.53  
Mél. : [pref-fonctionnelle@aisne.gouv.fr](mailto:pref-fonctionnelle@aisne.gouv.fr)

**Le Préfet de l'Aisne**

à

Mesdames et Messieurs les Maires des communes du  
Département de l'Aisne  
(en communication à Mesdames et Messieurs les Sous-préfets)

**Objet : Pavoisement des édifices publics le 14 juillet 2019**

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément aux instructions de Monsieur le Premier Ministre, tous les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs françaises, toute la journée du dimanche 14 juillet 2019, à l'occasion de la fête nationale.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Je vous informe qu'il n'y aura pas de message ministériel à lire lors de cette journée.

Pour le préfet et par délégation,  
Le sous-préfet, directeur de cabinet

Abdelmajid TKOUB